

Les médecins prescrivent de moins en moins de "pilules" de 3ème et de 4ème génération

Abderrahim DERRAJI - 2017-03-09 02:51:05 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un communiqué du 7 mars, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a publié les nouvelles données sur l'évolution de l'utilisation des COC en France. Ce rapport met en évidence l'augmentation constante de la part des contraceptifs oraux combinés (COC) de 1er et de 2ème génération par rapport aux COC de 3ème et 4ème génération. La plan d'action adopté en France avait été déclenché par le risque de thrombose veineuse qui est plus élevé chez les femmes sous COC 3ème et 4ème génération que chez celle sous COC de 1ère et 2ème génération. Dans le même communiqué, l'agence française rappelle qu'afin de réduire le risque de thrombose veineuse (phlébite, embolie pulmonaire) et artérielle (accident vasculaire cérébral, infarctus du myocarde), il est recommandé de privilégier la prescription des COC contenant du lévonorgestrel en association avec la plus faible dose d'estrogènes (contraceptifs dosés à 20 µg d'estrogènes).

Les parts de marché respectives des COC de 1ère et 2ème génération par rapport aux COC de 3ème et 4ème génération sont en constante augmentation depuis 2012.